



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU  
PROGRAMME DE LICENCE PROFESSIONNELLE  
« AGRORESSOURCES VEGETALES ET  
ENTREPRENEURIAT » DE LA FACULTE DES  
SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'UNIVERSITE  
CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR**

**L'Equipe d'évaluation:**

- Dr. Amadou Bocar BAL, Président
- Dr. Alioune DIAGNE, Membre
- M. Oumar DIOKHANE, Membre

**Signature :**

**Pour l'Equipe, le Président**

**Février 2016**

## Table des matières

1. Présentation du programme évalué.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation .....	3
3. Description de la visite sur site.....	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programmes) .....	5
5. Points forts.....	10
6. Points faibles.....	10
7. Appréciations générales.....	11
8. Recommandations à l'établissement .....	11
9. Recommandations à l'ANAQ .....	12
10. Proposition de décision :.....	12

## 1. Présentation du programme évalué

Le programme évalué est la Licence Professionnelle en Agro-ressources végétales et entrepreneuriat (LPAE) de la faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar qui a démarré en 2009 et qui vise à développer une double compétence technique et entrepreneuriale dans le domaine des agro-ressources. Cette licence est dans le domaine des Sciences et Technologies et la mention Biologie végétale.

La formation est ouverte à toute personne titulaire d'un Baccalauréat + 2 ans dans les sciences biologiques ou agronomiques ou tout autre diplôme jugé équivalent. Elle dure Deux (02) semestres de 30 crédits chacun.

Au terme de la formation, les diplômés sont des cadres intermédiaires capables de

- ✓ conduire des itinéraires techniques ;
- ✓ prendre en charge des missions d'animation, d'appui conseil et de gestion du secteur agricole ;
- ✓ mettre en œuvre des expérimentations en productions végétales ;
- ✓ participer à l'amélioration des productions végétales ;
- ✓ se conformer aux normes internationales de qualité, d'hygiène et de sécurité en matière de production et de transformation des produits agricoles ;
- ✓ mettre en place et de gérer une entreprise agricole.

## 2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'autoévaluation a été rédigé en conformité avec le format recommandé par l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup). Après une présentation des structures de rattachement de la Licence objet de l'auto-évaluation à savoir l'Université Cheikh Anta Diop, la faculté des Sciences et Techniques et le Département de Biologie végétale, des questions relatives aux différents champs et standards sont traitées. Il s'y ajoute que le rapport a été rédigé dans un style simple, facile de lecture, avec un certain souci d'objectivité, quant aux différents points développés.

Toutefois le rapport comporte certains points qui suscitent quelques interrogations et/ou nécessitent des éclaircissements et d'autres points qui méritent d'être complétés. Certains aspects du rapport relèvent de l'inattention. Parmi ces différents points faibles du rapport, on peut citer ceux qui suivent.

- Dans l'introduction il est fait état d'une Licence d'Informatique et non d'une Licence Professionnelle en Agro-ressources végétales et entrepreneuriat.
- L'instance académique ayant autorisé la formation n'est pas mentionnée avec des éléments de preuve à l'appui ;
- Des éléments de preuve manquent ou sont inadaptés. C'est le cas pour la mobilité des étudiants, l'implication réelle des professionnels dans la définition du programme, les

fiches d'évaluation des stages, les compte rendus des travaux de terrain ; les sorties pédagogiques, etc.

- Absence de données statistiques sur l'auto-emploi ou encore sur le temps moyen mis par les étudiants pour trouver un emploi.
- Manque de données sur les services aux étudiants.

### **3. Description de la visite sur site**

#### **3.1 Organisation et déroulement de la visite sur site**

La visite sur site a eu lieu le mardi 25 Août 2015. Elle a débuté par une visite de courtoisie au Chef du Département de Biologie végétale en compagnie de ses collaborateurs en charge de la Licence Professionnelle en Agro-ressources végétales et Entrepreneuriat (LPAE) et des représentants de la Cellule Interne d'Assurance Qualité (CIAQ). Elle s'est poursuivie par des rencontres en salle au cours desquelles les activités suivantes ont été réalisées.

- Présentation de la Licence objet de l'évaluation externe par Dr Nalla Mbaye, Coordonnateur de la formation ;
- Diaporama sur les activités des étudiants en situation de terrain ;
- Echanges entre les membres de l'équipe d'évaluateurs externes, le personnel académique et les représentants de la CIAQ sur la licence et le rapport d'auto-évaluation ;
- Rencontre d'échanges entre les membres de l'équipe d'évaluateurs externes et des Enseignant-chercheurs du programme ;
- Rencontre d'échanges entre les membres de l'équipe d'évaluateurs externes et deux membres du Personnel Administratif Technique et de Service intervenant dans la formation. Seuls deux PATS (Le Technicien en charge des activités au champ-école et celui en charge du Jardin botanique du Département, étaient disponibles) ;
- Rencontre d'échanges entre les membres de l'équipe d'évaluateurs externes et des étudiants de la LPAE.

Ces rencontres d'échanges ont été suivies d'une pause et puis de la visite des locaux.

La visite sur le site a duré 11 heures d'horloge et s'est terminée avec la restitution orale faite par l'équipe des évaluateurs externes auprès des autorités académiques du département de Biologie végétale (BV).

#### **3.2 Appréciation de la visite sur site (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)**

La visite sur site s'est déroulée sans difficulté particulière. Il convient de relever cependant que le département de Biologie Végétale de l'UCAD ne possède pas de bibliothèque ni de service de scolarité qui leur soient propres. Ces services sont centraux dans le cadre de l'organisation normale.

Le fonctionnement de l'Université et la période des vacances a rendu impossible l'accès à ces structures communes à toutes les institutions de l'université.

Pour le reste, la visite a été largement facilitée par l'ensemble des parties prenantes (PER, PATS et Etudiants), tant en ce qui concerne la présentation du rapport d'autoévaluation qu'en ce qui concerne la visite des infrastructures et équipements (salles de cours, laboratoires, champ-écoles etc.)

Nous avons relevé, outre la fonctionnalité des lieux pour abriter la formation, un réel engagement des PER pour atteindre les objectifs du programme et une réelle motivation des étudiants. Des travaux pratiques, des sorties sur le terrain, des activités de production dans le champ-école de 5000 m<sup>2</sup> sont autant d'indications de l'importance accordée à la pratique dans la formation des étudiants. Dans les activités de production, la formation semble bénéficier de beaucoup d'atouts. Cependant les différents entretiens avec des PER, des PATS et des étudiants ainsi que les discussions consécutives à la présentation du rapport ont permis de relever que l'un des maillons faibles les plus préoccupants reste le volet Entrepreneuriat avec comme corollaire l'absence de certains équipements notamment en matière de transformation et l'insuffisance de certaines disciplines liées au management d'entreprise. Les étudiants ayant l'opportunité d'effectuer des stages dans des structures agro-industrielles ou dans des institutions comme l'ITA, sont favorisés par rapport aux autres, quant aux activités de transformation et de commercialisation. La résolution de cette question apparaît dès lors comme une urgence de premier ordre. Il en est de même d'une meilleure implication des étudiants dans la gouvernance de la licence et de la mise en place d'une structure chargée des questions d'insertion.

#### **4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programmes)**

##### **Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études**

**Standard 1.01 :** Le programme d'études est régulièrement dispensé

##### **Appréciation globale sur le standard :**

Les listes des étudiants présentées dans les éléments de preuve couvrent les années de 2009-2010 à 2014-2015 ; ce qui signifie que le programme est offert de façon régulière depuis la première année de son démarrage.

**ATTEINT**

**Standard 1.02 :** Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

##### **Appréciation globale sur le standard :**

Les objectifs rappelés plus haut correspondent bien à ceux d'une formation professionnelle de cadres moyens de ce type. Dans le document du Plan stratégique de l'UCAD 2011-2016 mis à la disposition de l'équipe d'évaluateurs, le second axe stratégique est bien «Améliorer l'efficacité interne, la qualité et la pertinence de la formation» et la formation en Agro-ressources végétales et Entrepreneuriat est mentionnée en Annexe dans la liste des formations offertes par la Faculté des Sciences et Techniques.

Néanmoins aucun texte officiel portant création de la Licence en Agro-ressources végétales et

Entreprenariat n'a été présenté à l'équipe d'experts évaluateurs. A défaut d'un tel texte, il aurait été souhaitable de présenter les délibérations des instances académiques de validation du plan stratégique dans les annexes duquel la formation est mentionnée.

**PARTIELLEMENT ATTEINT**

**Standard 1.03 :** Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

**Appréciation globale sur le standard :**

Des cadres du monde socio-professionnel interviennent dans la formation. A ce titre et comme les Enseignants permanents, ils organisent des visites dans différentes structures et/ou des sorties sur le terrain et des études de projets en rapport avec les besoins du secteur.

Les procès-verbaux des rencontres de définition des objectifs de formation et de la maquette sont attendus. Mais les professionnels rencontrés nous ont assuré de leur forte implication dans le déroulement de la formation. Leur implication dans les instances de pilotage n'est pas notée

**PARTIELLEMENT ATTEINT**

**Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 2.01 :** Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

**Appréciation globale sur le standard :**

Même ceux qui ne sont pas impliqués dans le processus décisionnel sont informés des résultats par voie d'affiche ou de notes.

**ATTEINT**

**Standard 2.02 :** Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

**Appréciation globale sur le standard :**

Le PER prend une part active aux processus décisionnel menant à la mise en œuvre du programme à travers sa participation au Conseil de département dont il est membre.

**ATTEINT**

**Standard 2.03 :** Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

**Appréciation globale sur le standard :**

La Cellule Interne d'Assurance Qualité de l'UCAD qui est un organe central et les responsables académiques du Département de Biologie végétale sont chargés de la mise en œuvre de l'assurance qualité du programme d'étude.

L'évaluation en cours est la première évaluation du programme. Elle devrait permettre d'améliorer la qualité de celui-ci et d'envisager la mise en place d'une structure dédiée.

**ATTEINT**

**Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01 :** Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

**Appréciation globale sur le standard :**

La maquette de formation est structurée selon le système LMD avec des Unités d'Enseignements (UE), des Eléments constitutifs (EC) et des modalités d'enseignement en temps présentiels et des TPE.

De nombreux synopsis et/ou plan de cours sont présentés. Mais ils ne correspondent pas toujours aux intitulés des EC qui figurent dans la maquette. Les présentations ne sont pas homogènes et ne permettent pas souvent d'apprécier la qualité des ajustements les uns par rapport aux autres.

**PARTIELLEMENT ATTEINT**

**Standard 3.02 :** Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

**Appréciation globale sur le standard :** Les thèmes, contenus et méthodes de la spécialité abordés au cours des études sont affichés dans la maquette de la formation. L'entrepreneuriat et la transformation des produits ne sont pas suffisamment pris en compte.

Les activités pratiques effectuées par les étudiants supposent nécessairement l'intégration des méthodes de travail scientifiques dans les études. Les études de cas portent sur des préoccupations du monde socio-professionnel et supposent la prise en compte des découvertes scientifiques.

Le Projet professionnel personnel, l'Entrepreneuriat, les projets tutorés et les séjours en milieu réel sont des activités pédagogiques qui préparent l'étudiant au marché du travail.

Un accent devrait être mis sur le projet personnel professionnel pour mettre en exergue la perspective entrepreneuriale.

L'offre et l'accueil de stage se fait conformément à la pratique dans la plupart des structures, avec des propositions de contrats de stage pour certaines.

Les méthodes d'enseignement sont le présentiel au cours duquel le contact a lieu entre l'étudiant et l'enseignant (CM, TP et TD) et Travail Personnel de l'Etudiant. La répartition des volumes horaires et des crédits est conforme aux indications du décret sur la licence dans le cadre du LMD

Les rétroprojecteurs en tant qu'outils des TIC et les méthodes participatives sont utilisées pour un meilleur apprentissage des étudiants.

Les volumes horaires des enseignements et les crédits des UE sont conformes au décret sur la licence, de même que la proportion de volume horaire consacré au TPE sur le volume horaire total

Les TD, les contrôles continus, les projets permettent aux étudiants de tester régulièrement l'état de leurs connaissances et d'évaluer les compétences qu'ils ont acquises

Les modalités d'évaluation (Contrôles continus, examens, travaux sont fonction des EC et sont précisées dans les synopsis.

**ATTEINT**

**Standard 3.03 :** Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

**Appréciation globale sur le standard :**

Les conditions d'obtention d'attestations de crédits et des diplômes académiques sont fixées par le décret sur la licence.

**ATTEINT**

**Standard 3.04 :** Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

**Appréciation globale sur le standard :** Les taux de réussite des étudiants au niveau global sont suivis et sont satisfaisants. Les échecs rapportés sont généralement le résultat d'abandon du fait de l'impossibilité d'avoir une double inscription. Cependant la réussite à chaque UE n'est pas nécessairement rapportée, bien que dans le LMD la validation d'un semestre suppose celle de toutes les UE.

Compte tenu des résultats sur les taux de réussite mentionnés plus haut, il n'a pas été jugé nécessaire de travailler dans le sens de l'améliorer sinon entreprendre une meilleure information des candidats pour réduire les abandons.

**ATTEINT**

#### **Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01 :** L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

**Appréciation globale sur le standard :**

Les enseignants disposent d'une longue expérience dans l'enseignement pour les enseignants permanents et dans leurs activités professionnelles pour les professionnels qui interviennent dans le programme.

A ce titre les PER disposent d'une bonne qualification au regard de la formation dispensée.

Les enseignants permanents représentent 70% des PER ; ce qui contribue à assurer la durabilité de la formation

La motivation du personnel-Enseignant est celle qui est mise œuvre dans toutes les Universités publiques du Sénégal.

Les Enseignements ne sont pas évalués de façon systématique bien que certains enseignants procèdent de façon volontaire à l'évaluation de leurs enseignements.

**PARTIELLEMENT ATTEINT**

**Standard 4.02 :** La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

**Appréciation globale sur le standard :** La charge d'enseignement est précisée dans les textes des Universités en fonction des grades. Mais pour les autres activités telles que la recherche et l'administration, la précision n'est pas donnée.

Ainsi le contrôle de la conformité du temps de travail consacré par les PER à l'enseignement est faisable contrairement aux autres tâches.

**PARTIELLEMENT ATTEINT**

**Standard 4.03 :** La mobilité du PER est possible.

**Appréciation globale sur le standard :**

Le PER est composé de permanents des Universités et de professionnels dans une proportion de 70%

**ATTEINT**

#### **Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**

**Standard 5.01 :** Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

**Appréciation globale sur le standard :**

Les conditions d'admission au programme sont publiés par un appel à candidatures signé par le Chef de département et dans lequel sont précisés les conditions d'admission ; la durée et les objectifs de la formation et la composition du dossier de candidature. Il est bien précisé dans l'appel que la sélection définitive sera faite suite à un entretien avec un jury.

**ATTEINT**



**Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

**Appréciation globale sur le standard :**

Les effectifs d'étudiants de la Licence ont fortement varié depuis le démarrage de la formation. Ils ont varié entre 06 et 25 étudiants en 7 années.

Les proportions de filles ont varié au cours de cette période entre 5% (en 2009) et 60% (en 2012 et en 2015)

Au cours du recrutement des étudiants l'excellence est le seul critère de choix. Pendant le déroulement des études et les évaluations des apprentissages, il n'est fait nullement référence au genre. L'égalité des chances entre homme et femme est intégrale.

**ATTEINT**

**Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

**Appréciation globale sur le standard :**

Le niveau de recrutement permet l'échange d'étudiants avec d'autres institutions universitaires. Ce niveau de recrutement et les origines des étudiants inscrits dans les différentes promotions en sont des preuves.

L'information et le marketing de la formation réalisés par les responsables académiques permettent une meilleure connaissance de celle-ci auprès des éventuels candidats et encouragent par la même occasion la mobilité des étudiant(e)s. Des efforts en termes de marketing de la Licence devraient être faits à ce niveau

**ATTEINT**

**Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

La référence à l'encadrement des étudiants se limite à ceux en stage alors qu'il devait aller au-delà et intéresser tout le cursus. Cependant, vus les effectifs des PER et des étudiants de la licence, l'encadrement de ces derniers devrait se faire convenablement et de façon rapprochée. D'ailleurs les étudiants rencontrés ne se sont pas plaints de leur encadrement et accompagnement.

Les étudiants sont conseillés sur leurs études et sur les prestations dont ils peuvent bénéficier par les différents responsables académiques du Département et de la licence et par tous le PER au cours des rencontres avec les étudiants organisées à la rentrée et à chaque fois que de besoin. Le bureau d'information et d'aide à l'orientation (BIAO) situé au niveau central est mal connu des étudiants.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

**Appréciation globale sur le standard :**

Les conventions de partenariat avec les entreprises et les relations avec les professionnels dont certains interviennent dans la formation sont des moyens dont dispose le programme pour faciliter l'insertion de ses diplômés dans le milieu de travail.

Le programme ne dispose pas d'un bureau d'insertion. Néanmoins une liste de structures ayant recruté des étudiants de la licence a été fournie, ainsi que les emplois occupés. Il aurait été intéressant de poursuivre ce travail de recensement, de suivre tous les diplômés et préciser le temps pris pour trouver un premier emploi après la formation.

**PARTIELLEMENT ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01** : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

### **Appréciation globale sur le standard :**

Des laboratoires et des salles de cours communs au Département sont utilisables par la Licence. La bibliothèque centrale de l'UCAD est partagée avec tous les étudiants. N'ayant pas pu la visiter pour des questions d'horaires, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la disponibilité d'ouvrages spécifiques. Les étudiants utilisent le jardin botanique comme espace d'études. Certains laboratoires spécialisés du Département sont certes bien équipés mais leur accès par les étudiants de la licence est très limité. Le matériel de transformation des produits agricoles manque.

Les ressources financières dont dispose le programme sont celles provenant du budget de l'UCAD et les frais pédagogiques payés par les étudiants. Les premières prennent en charge les salaires, les frais de vacances et les heures complémentaires. Les secondes sont utilisées pour les frais de fonctionnement de la licence.

**PARTIELLEMENT ATTEINT**

## **5. Points forts**

- ✓ La formation est pertinente et correspond à un besoin exprimé par les pouvoirs publics ;
- ✓ Le programme est conforme au système LMD ;
- ✓ Le contenu du programme est bien articulé ;
- ✓ Le personnel enseignant est performant et expérimenté ;
- ✓ Des professionnels sont impliqués dans la formation ;
- ✓ La production végétale est bien prise en compte dans la formation ;
- ✓ Les étudiants sont motivés.

## **6. Points faibles**

- ✓ Communication interne relativement limitée ;
- ✓ Gestion de la qualité ;
- ✓ Absence de statistiques ;
- ✓ Manque d'équipements de transformation ;
- ✓ Problème de sécurité incendie dans certains laboratoires ;
- ✓ Volet Entrepreneuriat insuffisamment pris en compte ;
- ✓ Faible implication des étudiants dans la gouvernance de la Licence ;
- ✓ Absence de structure d'aide à l'Insertion.

- ✓ Non prise en compte de disciplines importantes telles que l'élevage et l'agroforesterie dans une telle licence, si on la voulait intégrative avec de telles disciplines
- ✓ Faible implication de la profession agricole dans le pilotage du dispositif de formation

## **7. Appréciations générales**

La licence Professionnelle en Agro-ressources végétales et Entrepreneuriat a été une bonne idée à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop. Elle permet aux étudiants diplômés de disposer d'un savoir-faire et d'un savoir-être leur permettant de vite intégrer le monde socio-professionnel et d'être opérationnel.

Les PER, les PATS et les étudiants de la licence sont bien motivés à la conduire et à atteindre les objectifs fixés.

La disponibilité du champ-école bien que la superficie soit limitée, permet de mener à bien des activités pratiques et de rendre les étudiants plus opérationnels.

Une meilleure prise en charge des volets transformation et Entrepreneuriat permettrait de mieux couvrir les chaînes de valeur et de mieux préparer les étudiants à l'auto-emploi.

## **8. Recommandations à l'établissement**

- ✓ Les décisions doivent être accompagnées de textes officiels et de procès-verbaux signés ;
- ✓ La communication interne doit être améliorée ;
- ✓ La gestion de la qualité doit être améliorée ;
- ✓ Des statistiques rigoureuses doivent être tenues ;
- ✓ Il faut que l'institution acquière des équipements de transformation des produits agricoles pour mener à bien la formation dans ce domaine ;
- ✓ La sécurité de certains laboratoires doit être renforcée, notamment en matière d'incendie (extincteurs en mauvais état ou trop petits) ;
- ✓ Le volet Entrepreneuriat de la formation doit impérativement être mieux pris en compte en intégrant de nouvelles disciplines liées au management.
- ✓ Il faut impliquer davantage les étudiants dans la gouvernance de la licence ainsi que la profession agricole au sens large ;
- ✓ Il faut mettre en place au niveau du département une structure d'aide à l'insertion.

## **9. Recommandations à l'ANAQ**

Malgré toutes les précautions prises pour mener à bien cette visite sur site, il n'a pas été possible de visiter certains locaux et de rencontrer certains PATS, bien que celle-ci ait duré longtemps. Il faut se mettre à l'évidence qu'une telle visite peut difficilement tenir dans une journée. Aussi il est recommandé à l'ANAQ de

- ✓ Tenir compte des horaires des différents services susceptibles d'être intéressés par la visite des experts et de la disponibilité de leur personnel ;
- ✓ Reconsidérer la durée de la visite d'experts, sinon revoir le temps imparti à l'évaluation (préparation, mise en œuvre et rapportage)
- ✓ Accompagner davantage la licence Professionnelle en Agro-ressources végétales et Entreprenariat pour l'amélioration de la qualité au regard des standards non atteints et partiellement atteints.

## **10. Proposition de décision :**

### **ACCREDITATION**